971 - Guadeloupe

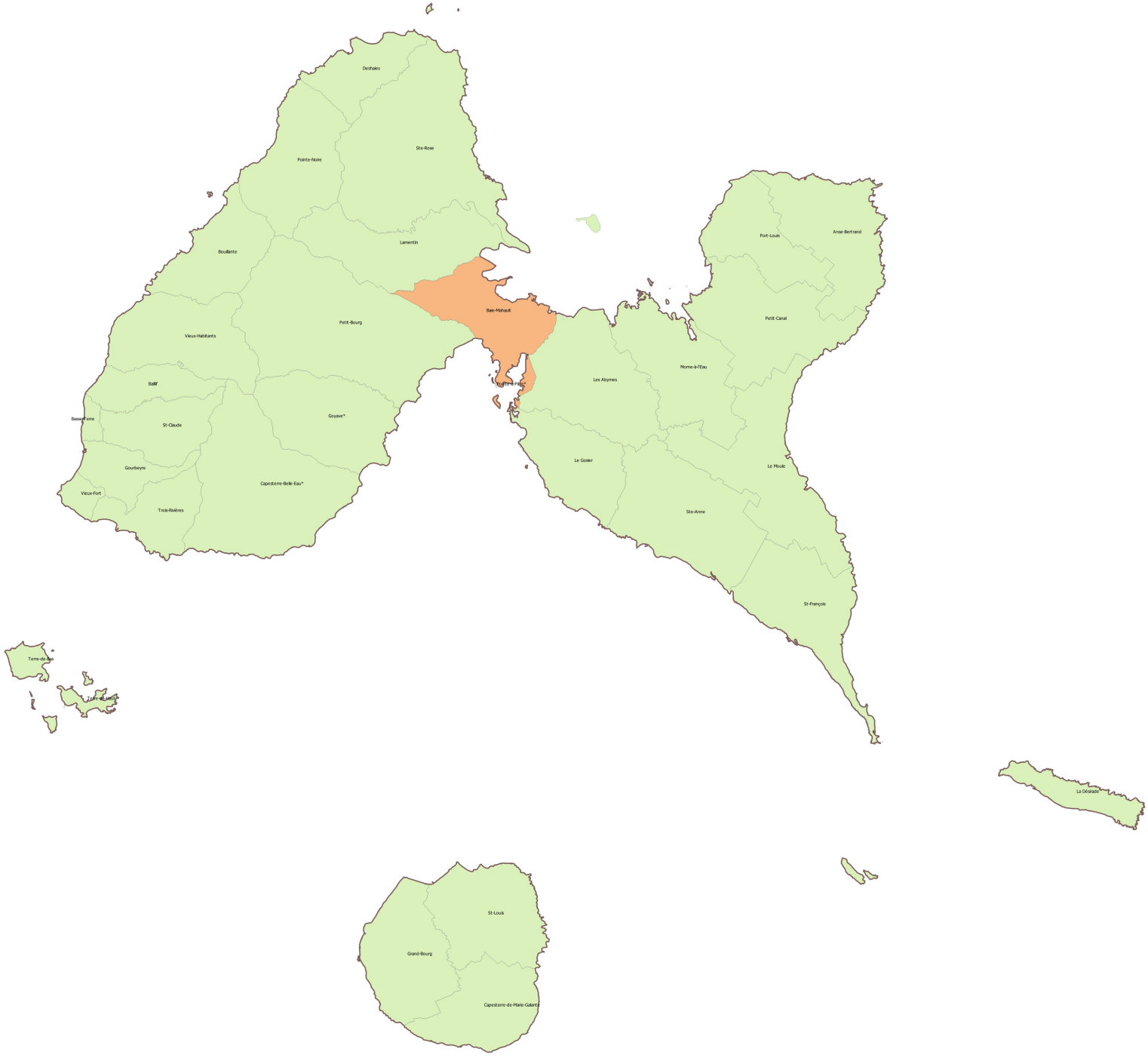

Limites des régions

Limites des départements

Limites des communes

Types de zones

Zone très sous dotée

Zone sous dotée

Zone intermédiaire

Zone très dotée

Zone sur dotée

Les communes suivies du symbole « * » appartiennent à un bassin de vie ou à un pseudo-canton situé dans la zone d'échange. Suivant la décision de l'ARS, un bassin de vie ou à un pseudo-canton en zone d'échange pourra
- passer de sur doté en très doté ou inversement ;
- passer d'intermédiaire à sous-doté ou inversement.

En raison de la superposition de certaines dénominations, des communes peuvent ne pas être indiquées.

Carte établie par la FFMKR à des fins purement indicatives suivant les communications effectuées par la DREES et la CNAMTS en juin 2018.

FFMKR
FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES RÉÉDUCATEURS